

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

NOM prénom

Raison sociale

Adresse

Téléphone e-mail

N° d'apiculteur (NAPI) Date de déclaration annuelle

TVA Intracommunautaire N° SIRET

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes du demandeur)

NOM prénom

Raison sociale

Adresse

Téléphone e-mail

COORDONNÉES DE LIVRAISON - ADRESSE 01 (en plus du demandeur)

NOM prénom

Raison sociale

Adresse

Téléphone

e-mail

COORDONNÉES DE LIVRAISON - ADRESSE 02 (en plus du demandeur)

NOM prénom

Raison sociale

Adresse

Téléphone

e-mail

Les bulletins d'analyses sont rédigés en français, si vous souhaitez une rédaction en anglais merci de cocher la case suivante

Je souhaite bénéficier des tarifs préférentiels déduits de l'aide accordée par France AgriMer dans le cadre du plan apicole européen de soutien aux apiculteurs. Je certifie avoir réalisé une déclaration de ruches annuelle obligatoire entre le 01/09 et le 31/12 de chaque année et que la raison sociale et le numéro SIRET/NAPI mentionnés dans les coordonnées du demandeur ci-dessus sont identiques à ceux mentionnés dans la déclaration de ruches annuelle : **OUI**. Merci de nous transmettre votre déclaration de ruchers lors de votre première commande de l'année.

COMMENTAIRES

Listez vos échantillons dans le tableau ci-dessous :

NOMBRE TOTAL D'ÉCHANTILLONS

Numéro échantillon	Identifiez vos pots (numéro, lettre, votre nom...)	Décrivez vos échantillons (appellation supposée, altitudes, époques de récolte...)	Lieu(x) de production (France, Hors France, Département...)
N°1			
N°2			
N°3			
N°4			
N°5			
N°6			
N°7			
N°8			
N°9			
N°10			

Pour chaque échantillon, cochez les analyses souhaitées dans le tableau ci-dessous :

TYPE D'ANALYSES (tarifs au 01/08/2021)	Tarif en € HT sans aide	Tarif en € HT avec aide ⁽²⁾	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10
NOS PACKS ANALYSES	Pack Miel de Sapin	52,24	31,34									
	Pack Miel de Forêt & Miel de Miellat	47,67	28,60									
	Pack Miel de Lavande	45,54	27,63									
	Pack Miel de Bruyère Callune	71,83	43,10									
	Pack Miels Toutes Fleurs	40,20	24,12									
	Pack Miels Monofloraux ⁽¹⁾	65,12	39,07									
	Pack Authenticité	256,80	188,82									
Analyses Physico-chimiques												
Examen organoleptique	6,40	3,84										
Humidité ^(*)	4,16	2,50										
Hydroxyméthylfurfural (HMF) ^(*)	12,95	7,92										
Couleur	4,57	2,74										
pH initial ^(*)	5,34	3,51										
Acidité libre ^(***)	8,00	4,80										
Conductivité électrique ^(*)	7,47	4,48										
Taux de sucres - HPLC ^(***)	55,00	37,01										
Amylase ^(*)	10,35	6,21										
Thixotropie	6,71	4,03										
Analyses d'authenticité												
Adultération C3/C4 ^(***)	107,98											
Oligosaccharides ^(***)	47,03											
Profiling RMN-1H et Taux de sucres ^(*)	51,80	33,81										
Analyses des contaminants et contaminants environnementaux												
Tétracyclines ^(*) Tylosine ^(*)	28,28											
Quinolones ^(*) Streptomycines ^(m)												
Sulfonamides ^(*) (m)	28,28											
Chloramphénicol ^(*)	37,09											
Nitrofuranes ^(*) (m)	70,01											
Pesticides ^(*) (m)	125,00											
Glyphosate ^(*)	31,48											
Glyphosate (miel BIO)	78,38											
Analyses métaux lourds (3) / Hydrocarbures												
Métaux Lourds (par métal) ^(***)	27,16											
Préparation par échantillon	26,13											
Hydrocarbures (HAP) ^(***)	172,30											
Analyses polliniques												
Analyse pollinique quantitative ^(*)	52,10											
Analyse pollinique qualitative ^(*)	33,80											
Gelée royale												
Pack normes ISO:10 HDA, lipides, protéines, humidité, acidité, sucres ^(***)	260,20											
Analyses microbiologiques (tarifs : nous consulter)	97,65											
10 HDA ^(***)	52,25											
Analyse pollinique	33,80											
Humidité	30,59											

(1) Miels Monofloraux : Tilleul, Tournesol, Colza, Châtaignier, Bourdaine, Bruyère, Arbusier, Thym, Romarin, Oranger, Ronce, Pissenlit, Eucalyptus, Sarrasin, Sainfoin, Trèfle, Vesce, Aubépine, Luzerne, Framboisier, Lierre, Rhododendron... (2) L'aide FranceAgriMer est attribuée pour les miels récoltés en France à tout client porteur d'un numéro d'apiculteur (NAPI) et/ou d'un numéro SIRET et ayant réalisé une déclaration de ruches annuelle obligatoire faite entre le 1er septembre 2022 et le 31 décembre 2022. En cas de non-respect de ces conditions, une refacturation pourra être opérée à la suite des audits et contrôles effectués par FranceAgriMer. L'attribution de l'aide est soumise à la continuité de la mise en place du système de subvention des analyses de miel par FranceAgriMer à la date d'envoi des échantillons. (3) Analyse comportant des frais de préparation de 26,13 euros par échantillon. (*) Analyse couverte par l'accréditation COFRAC. (m) Se reporter à la portée d'accréditation pour consulter la liste des molécules accréditées et recherchées. INAO : Institut national de l'origine et de la qualité. (***) Analyse sous traitée et accréditée ISO 1-7007.

*Commentaire éventuel :

Date : / /

Signature :

2/2